



RAPPORT SUR LA VIABILITÉ FINANCIÈRE DE 2020 : MISE À JOUR



Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Le présent rapport actualise l'évaluation qu'a faite le DPB en février 2020 de la viabilité financière à long terme du gouvernement fédéral, des administrations infranationales et des régimes de pensions publics. Il inclut des mesures financières fédérales et provinciales jusqu'au 1^{er} septembre et au 30 octobre, respectivement.

Analystes principaux :

Étienne Bergeron, analyste

Sarah MacPhee, analyste

Collaborateurs :

Carleigh Busby, conseillère-analyste

Caroline Nicol, analyste

Tim Scholz, conseiller-analyste

Diarra Sourang, conseillère-analyste

Ce rapport a été préparé sous la supervision de :

Chris Matier, directeur général

Trevor Shaw, directeur

Nancy Beauchamp, Carol Faucher, Jocelyne Scrim et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : dpb-pbo@parl.gc.ca.

Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

RP-2021-033-S_f

Table des matières

Résumé	1
1. Introduction	5
2. Projections démographiques	7
3. Projections économiques	9
4. Évaluation de la viabilité financière	12
Notes	20

Résumé

Le 27 février, le directeur parlementaire du budget (DPB) a publié son rapport sur la viabilité financière (RVF) pour l'exercice 2020. Le 11 mars, les responsables de l'Organisation mondiale de la santé ont déclaré que la COVID-19 était une pandémie, ce qui a incité les gouvernements à prendre des mesures sans précédent. D'après le Fonds monétaire international, « cette riposte musclée des autorités a permis de sauver des vies, de venir en aide aux personnes et entreprises vulnérables et d'atténuer les retombées sur l'activité économique ».

L'impact immédiat de la pandémie et des mesures de soutien sur les finances publiques du Canada a été brutal. L'effondrement des cours mondiaux du pétrole aggrave les conséquences négatives de la pandémie sur l'économie canadienne. Le DPB a déterminé que, pour l'ensemble du secteur public, le déficit primaire (c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses de programmes) atteindrait 14,8 % du PIB en 2020, le plus important à ce jour, et que la dette nette grimperait en flèche, passant de 30,3 % du PIB en 2019 à 48,1 %.

Étant donné l'impact de la pandémie sur l'économie et le financement par déficit des dépenses liées aux mesures d'appui, le DPB a actualisé son évaluation de la viabilité financière à long terme du gouvernement fédéral, des administrations infranationales et des régimes de pensions publics. Rappelons que, selon le cadre analytique du DPB, pour qu'il y ait viabilité financière, il ne faut pas que la dette publique augmente sans interruption comme part de l'économie.

Nos prévisions financières mises à jour de la viabilité intègrent les mesures d'intervention contre la pandémie et se fondent sur l'hypothèse que les mesures d'intervention contre la pandémie seront supprimées comme prévu. Nous estimons qu'avec la suppression de ces mesures, les politiques financières reviendront à la situation d'avant la crise, c'est-à-dire que de nouveaux programmes ne seront pas créés, et que les programmes existants ne seront pas prolongés. Les projections à moyen terme sont établies en fonction de nos Perspectives économiques et financières – Septembre 2020.

Évaluation

Secteur gouvernemental global

Du point de vue de l'ensemble du secteur gouvernemental, qui comprend le gouvernement fédéral, les administrations infranationales et les régimes de pensions publics combinés, la politique budgétaire canadienne actuelle est

Administrations publiques générales

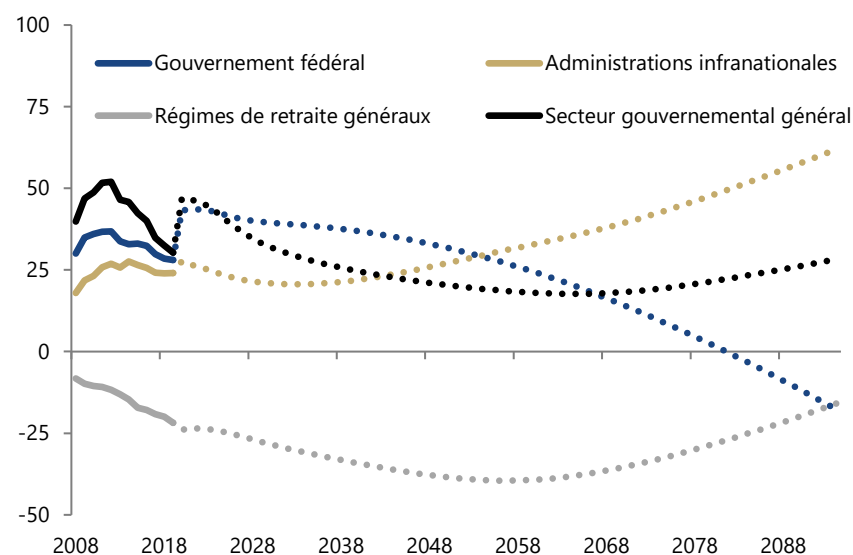
Selon le programme Statistiques de finances publiques canadiennes, le secteur des administrations publiques « est formé de groupes d'unités institutionnelles résidentes classées par niveau d'administration publique. Les institutions sans but lucratif (ISBL) non marchandes qui sont contrôlées par des administrations publiques sont aussi classées dans ce secteur et sont intégrées dans leur niveau respectif d'administration publique. Le secteur ne comprend pas les sociétés publiques, même lorsque toutes les actions de ces sociétés appartiennent à des administrations publiques »

– Statistique Canada
(<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-607-x/2016001/822-fra.htm>)

viable à long terme si aucun programme n'est introduit et qu'aucune des mesures d'intervention liées à la pandémie n'est prolongée. Par rapport à la taille de l'économie canadienne, la dette nette du gouvernement dans son ensemble devrait, à long terme, rester en dessous de son niveau d'avant la pandémie, soit en dessous du niveau de 2019.

Dette gouvernementale nette par rapport au PIB

% du PIB



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de 2020 à 2094.

Viabilité financière et écart financier

Pour évaluer la viabilité financière, le DPB se sert de l'écart financier, soit la différence entre la politique budgétaire actuelle et une politique viable à long terme.

L'écart financier correspond au changement immédiat et permanent dans les revenus, les dépenses de programmes ou les deux (exprimé en proportion du PIB) qui permettra de stabiliser le ratio de la dette nette par rapport au PIB à son niveau actuel à long terme.

Un écart financier négatif indique que la dette devrait baisser en proportion du PIB et qu'il existe une marge de manœuvre pour augmenter les dépenses ou réduire les taxes et impôts tout en maintenant la viabilité financière.

Pour chaque régime de retraite général, l'écart financier représente le changement immédiat et permanent dans les cotisations ou les prestations qui permet de ramener le ratio de l'actif net au PIB à son niveau actuel à long terme.

Gouvernement fédéral

La politique financière actuelle à l'échelon fédéral est viable à long terme. Le DPB estime que le gouvernement fédéral pourrait augmenter ses dépenses ou réduire les impôts de 0,8 % du PIB (19 milliards de dollars courants, augmentant par la suite au rythme du PIB), et ce, de façon permanente, tout en stabilisant le ratio de la dette nette à son niveau d'avant la pandémie, soit 28,0 % du PIB, à long terme.

Notre estimation de la marge de manœuvre financière du gouvernement fédéral est révisée à la baisse et réduite de 1 point de pourcentage par rapport à 1,8 % du PIB, comme il était indiqué dans le rapport de février. Cette baisse est attribuable principalement aux révisions à la hausse des dépenses de programmes en pourcentage de l'économie, en raison des effets néfastes de la pandémie et des chocs des prix du pétrole sur le PIB.

Administrations infranationales

Pour ce qui est des administrations infranationales, qui comprennent les administrations provinciales, territoriales, locales et autochtones, les

politiques budgétaires actuelles ne sont pas viables à long terme. Le DPB estime qu'il faudrait augmenter les impôts ou réduire les dépenses en permanence de 0,5 % du PIB (12 milliards de dollars courants, augmentant au rythme du PIB par la suite) pour stabiliser le rapport de la dette nette de ces administrations à son niveau d'avant la pandémie, soit 24,1 % du PIB, à long terme. L'effort financier requis pour permettre d'atteindre la viabilité viendra s'ajouter aux mesures prises en raison de la pandémie, mesures qui arrivent à échéance.

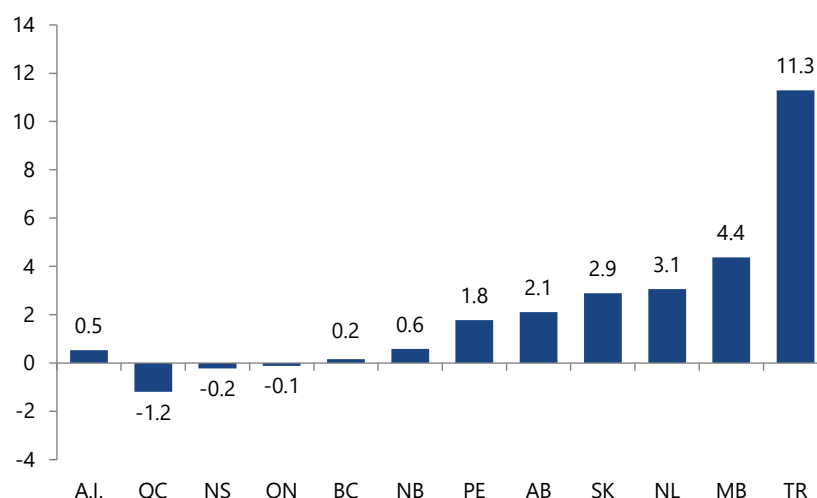
Notre estimation de l'écart financier des administrations infranationales est revue à la hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport au 0,3 % du PIB que celui-ci représentait dans le rapport de février. Cette révision est attribuable principalement aux répercussions de la pandémie et de la baisse du prix du pétrole sur les finances du gouvernement provincial de l'Alberta.

Les dépenses croissantes du système de santé liées au vieillissement de la population sont à la base de la détérioration des finances des administrations infranationales à long terme. Les conséquences négatives de la pandémie et des chocs des prix du pétrole font augmenter les dépenses de programmes par rapport au PIB dans les provinces et les territoires.

- Nous estimons que les politiques budgétaires actuelles de trois provinces sont viables : le Québec, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario.
- En outre, d'après nous, les gouvernements des provinces viables financièrement disposent de la marge de manœuvre financière voulue pour accroître leurs dépenses ou réduire les impôts, cette marge allant de 1,2 % du PIB provincial au Québec à 0,1 % du PIB provincial en Ontario.
- Les politiques budgétaires actuelles ne sont pas viables pour les autres provinces et les territoires. La mesure des plans d'action à prendre pour atteindre la viabilité financière dans ces autres administrations varie de 0,2 % du PIB provincial en Colombie-Britannique à 11,3 % du PIB territorial dans les territoires.
- Nous estimons que le secteur public de l'Alberta et du Manitoba est à l'origine de 0,5 point de pourcentage de l'écart financier infranational.

Estimations de l'écart financier des administrations infranationales

% du PIB



Source : Directeur parlementaire du budget.

Note : L'écart financier de chaque province et territoire est exprimé en proportion de son PIB. A. I. fait référence aux administrations infranationales.

Régimes de retraite généraux

La structure actuelle du Régime de pensions du Canada (RPC) n'est pas viable à long terme, quoique dans une modeste mesure. En vertu de cette structure, les cotisations et les prestations projetées ne permettent pas de garantir qu'à long terme, le rapport de l'actif net au PIB puisse retrouver un niveau équivalant à celui d'avant la pandémie. Il faudrait augmenter les cotisations ou réduire les prestations de 0,1 % du PIB (1,3 milliard de dollars courants, augmentant au rythme du PIB par la suite) pour parvenir à la viabilité.

En vertu de la structure actuelle du Régime des rentes du Québec (RRQ), les cotisations et les prestations projetées permettent de garantir qu'à long terme, le rapport de l'actif net au PIB ne soit pas inférieur au niveau d'avant la pandémie. Dans le cas du RRQ, on pourrait réduire les cotisations, ou augmenter les prestations, de 0,1 % du PIB (0,3 milliard de dollars courants, augmentant au rythme du PIB par la suite), et ce, sans compromettre la viabilité financière.

Nous avons modifié légèrement nos estimations de l'écart financier par rapport à 0,0 % du PIB pour le RPC et à -0,2 % du PIB dans le cas du RRQ dans le rapport de février. Cette modification reflète des hypothèses de taux de rendement moindres.

1. Introduction

Le 27 février, le DPB a publié son rapport sur la viabilité financière (RVF) pour l'exercice 2020¹. Le 11 mars, les responsables de l'Organisation mondiale de la santé ont déclaré que la COVID-19 était une pandémie, ce qui a incité les gouvernements à prendre des mesures sans précédent. D'après le Fonds monétaire international, « cette riposte musclée des autorités a permis de sauver des vies, de venir en aide aux personnes et entreprises vulnérables et d'atténuer les retombées sur l'activité économique »².

En réponse à la COVID-19, les administrations locales avaient mis en œuvre ou annoncé des mesures de stimulation d'une valeur de 281 milliards de dollars, ce qui représente 12 % du PIB d'avant la pandémie (2019)³.

Étant donné l'impact de la pandémie sur l'économie et le financement par déficit des dépenses liées aux mesures de stimulation, nous avons actualisé notre évaluation de la viabilité à long terme des finances du gouvernement fédéral, des administrations infranationales et des régimes de pensions publics.

Pour qu'il y ait viabilité financière, il ne faut pas que la dette publique s'accroisse de façon constante comme part de l'économie. Pour évaluer si la politique budgétaire est viable, et la mesure dans laquelle elle l'est, on projette le rapport de la dette nette du gouvernement à la taille de l'économie à long terme selon l'hypothèse où la politique budgétaire actuelle est maintenue.

Rappelons que ces projections budgétaires à long terme ne sont pas des prévisions ou des prédictions du dénouement le plus probable. Ce sont des scénarios présentés à titre illustratif qui démontrent les conséquences du maintien à long terme de la politique budgétaire d'un gouvernement, après que l'on a pris en compte les répercussions économiques et financières du vieillissement de la population.

L'écart financier permet de quantifier le degré d'ajustement requis de la politique budgétaire actuelle pour permettre d'atteindre une viabilité. L'écart financier de référence établi par le DPB correspond à l'effet immédiat et permanent sur le solde primaire (les recettes moins les dépenses de programmes) nécessaire pour permettre de ramener le ratio de la dette nette au PIB :

- à celui d'avant la pandémie (2019),
- sur un horizon de 75 ans (de 2020 à 2094).

L'estimation de l'écart financier reflète à la fois des facteurs politiques et des facteurs structurels :

- *Facteurs politiques* : Le solde primaire reflète le catalyseur de la viabilité sur le plan des politiques. Les changements permanents de ce solde peuvent être obtenus par l'ajustement des recettes ou des dépenses engagées pour des programmes.
- *Facteurs structurels* : Lorsque les taux d'intérêt dépassent la croissance du PIB, les frais d'intérêt sur la dette du gouvernement dépassent la croissance de l'économie générale, ce qui peut provoquer un endettement excessif, sauf si le gouvernement dégage des excédents du solde primaire. Toutefois, nous prévoyons actuellement une différence favorable de la croissance des taux d'intérêt, c'est-à-dire une croissance du PIB supérieure aux taux d'intérêt effectifs.

Nous fondons nos prévisions financières sur les statistiques de finances publiques (SFP) de Statistique Canada⁴. Les SFP permettent de mesurer et d'analyser les aspects économiques du secteur public au Canada, conformément au Système de comptabilité nationale du Canada et aux lignes directrices du Manuel de statistiques de finances publiques de 2014 du Fonds monétaire international⁵. Des détails supplémentaires sur nos méthodologies et nos techniques sont présentés dans notre RVF de 2017⁶.

2. Projections démographiques

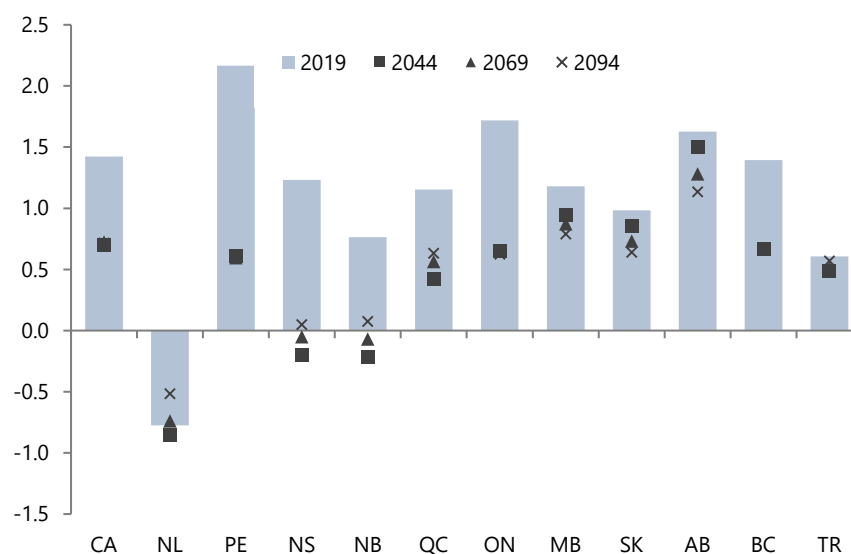
Les hypothèses démographiques de référence rendent compte des plus récentes prévisions de Statistique Canada concernant la population⁷. Sauf dans le cas des nouvelles données de 2019, ces hypothèses sont les mêmes que celles du rapport de février. Nous supposons que la pandémie de COVID-19 n'aura pas d'incidence considérable sur les tendances démographiques à long terme du Canada.

Nous estimons que la croissance démographique à l'échelle nationale passera de 1,4 % en 2019 à 0,7 % en 2094, soit la fin de la période visée par nos projections (figure 2-1). Cependant, il existe des disparités importantes dans l'ensemble des provinces et des territoires en ce qui concerne les projections démographiques. L'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan connaîtront les plus forts taux de croissance démographique. En revanche, à long terme, on s'attend à ce que la population de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick diminue.

Figure 2-1

Croissance démographique

Croissance annuelle en %



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

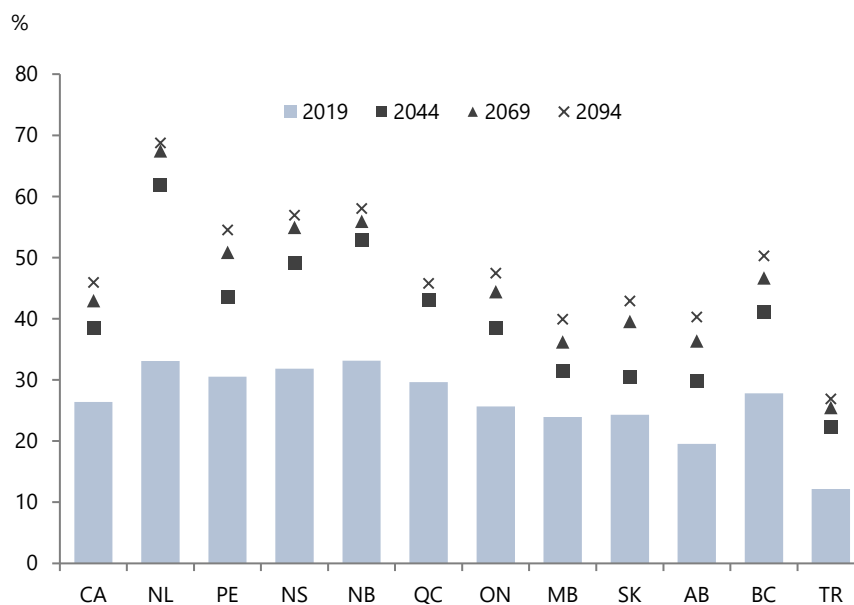
Le ratio de dépendance des personnes âgées (le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus par rapport au nombre de personnes de 15 à 64 ans) devrait augmenter à l'échelle du pays, passant de 26,4 % en 2019 à 46 % en

2094 (figure 2-2). On prévoit que le vieillissement de la population le plus important se produira au cours des 25 prochaines années.

D'après les projections, les provinces de l'Atlantique connaîtront le vieillissement de la population le plus marqué. Les provinces des Prairies et les territoires, quant à eux devraient connaître une plus faible augmentation du ratio de dépendance des personnes âgées par rapport aux autres provinces.

Figure 2-2

Ratio de dépendance des personnes âgées



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

3. Projections économiques

On s'attend à ce qu'à long terme, l'économie canadienne fonctionne à sa capacité de production ou atteigne son PIB potentiel. Celui-ci est établi au moyen des tendances du facteur travail (c'est-à-dire le nombre total d'heures travaillées) et de la productivité de la main-d'œuvre (c'est-à-dire le PIB par heure travaillée). Les projections économiques à moyen terme sont tirées de nos Perspectives économiques et financières – Septembre 2020⁸.

Nous nous attendons à ce que la pandémie de COVID-19 et les chocs des prix du pétrole aient une incidence permanente sur l'économie du Canada. En comparaison de celui figurant dans notre rapport publié en février, le niveau projeté du PIB réel affiche une baisse de 1,6 % en 2025, la dernière année de nos prévisions à moyen terme, conséquence de la diminution de la productivité.

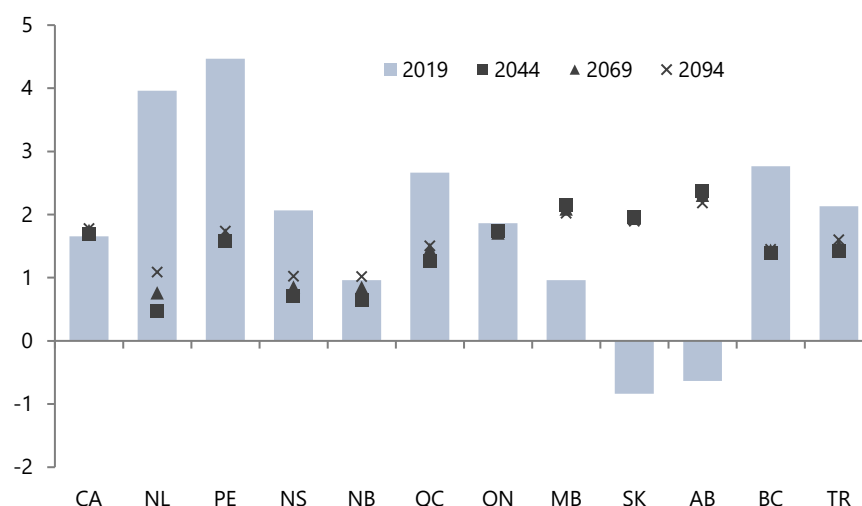
Toutefois, sur la base des révisions apportées aux données historiques, notre hypothèse quant au niveau stable de la croissance de la productivité du travail a été revue quelque peu, passant de 1,0 à 1,1 %. Par conséquent, à long terme, le niveau de la productivité du travail et du PIB réel est légèrement plus élevé que celui figurant dans le RVF de février⁹. Nous supposons que le taux d'emploi tendanciel et le nombre moyen d'heures travaillées par semaine ne seront pas compromis ni marqués par la pandémie.

Nous prévoyons que la croissance du PIB réel au Canada se stabilisera à environ 1,7 % par an à long terme, ce qui est conforme au rapport de février (figure 3-1).

Les différences de croissance du PIB réel dans les provinces et les territoires pendant la période visée par les projections reflètent principalement les différences dans l'accroissement du nombre total d'heures travaillées. Ces différences découlent des tendances démographiques à long terme et demeurent essentiellement les mêmes que celles figurant dans le rapport de février. Nous prévoyons que, d'ici 2069, la croissance du PIB réel variera entre 0,8 % à Terre-Neuve-et-Labrador et 2,3 % en Alberta.

Figure 3-1 Croissance du PIB réel

Croissance annuelle en %



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

À l'échelle nationale, nous projetons que la croissance de la productivité du travail convergera vers son taux stable de 1,1 % à long terme, ce qui correspond à la croissance annuelle moyenne historique de la productivité du travail observée de 1982 à 2019 (1,1 %).

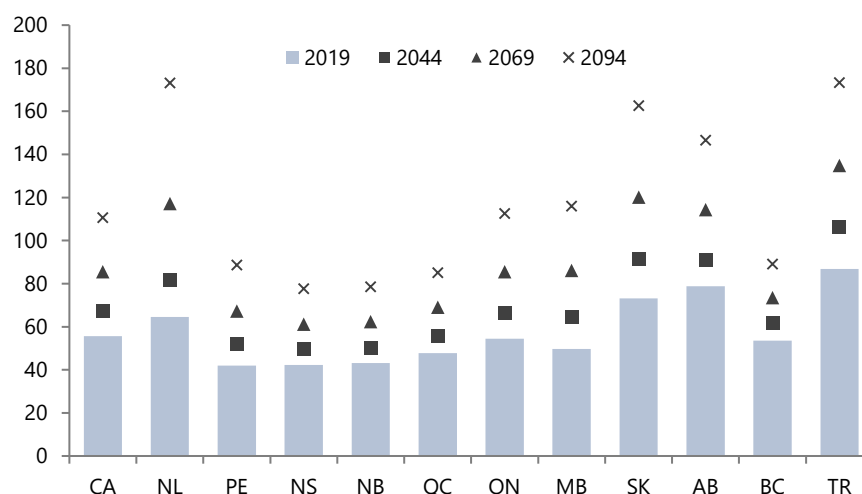
Au-delà du moyen terme, on estime que la croissance du PIB réel par habitant, qui sert généralement à mesurer la hausse du niveau de vie, se situera à environ 1,0 % par année, soit 0,2 point de pourcentage de moins que la croissance moyenne que l'on a connue entre 1982 et 2019. Ce ralentissement projeté découle d'une croissance plus lente du nombre total d'heures de travail par rapport à la taille de la population.

Selon nos projections, l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan et les territoires bénéficieront des meilleurs niveaux de vie à long terme, tandis que, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec devraient afficher les niveaux les plus faibles (figure 3-2).

La pandémie et les chocs des prix du pétrole ont des répercussions considérables sur l'Alberta et la Saskatchewan, ce qui fait baisser le PIB réel par habitant de ces deux provinces pendant toute la période en comparaison des projections figurant dans le rapport de février. Cela dit, le PIB par habitant des autres provinces et des territoires augmentera d'ici 2094 en comparaison de ceux mentionnés dans le rapport de février.

Figure 3-2 PIB réel par habitant

Milliers de dollars chaînés de 2012



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Nos hypothèses à long terme en matière d'inflation restent stables par rapport à celles du RVF de février. Toutefois, la pandémie et les chocs des prix du pétrole contribuent à une baisse permanente du niveau des prix du PIB (qui a diminué de 1,7 %). En plus des niveaux moins élevés du PIB réel jusqu'en 2062, les niveaux projetés du PIB nominal sont aussi moindres. La diminution du prix du PIB compense ensuite largement les révisions à la hausse du PIB réel, et, par conséquent, le PIB nominal est plus bas.

L'hypothèse relative au taux d'intérêt neutre (en valeur nominale) a été revue à la baisse (de 2,5 % à 2,25 %, soit une baisse de 25 points de base), et les estimations de la prime à terme pour les obligations du gouvernement à long terme ont été révisées.

En termes nominaux, nous faisons l'hypothèse que le taux d'intérêt des bons du Trésor à trois mois sera de 2,2 % à long terme (révisé à la baisse de 25 points de base). Nous faisons l'hypothèse que les taux des obligations de référence à 10 ans du gouvernement du Canada et des obligations à long terme (période maximale de 30 ans) atteindront 3,0 % et 3,25 % (révisés à la baisse de 25 et de 40 points de base, respectivement).

4. Évaluation de la viabilité financière

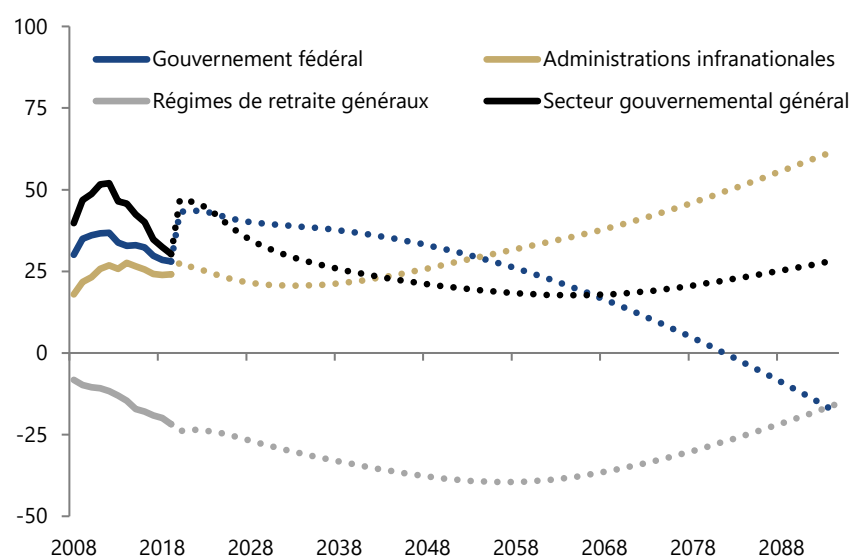
Secteur gouvernemental global

Pour ce qui est de l'ensemble du secteur de l'administration publique, c'est-à-dire les gouvernements fédéral et infranationaux et les régimes de retraite publics, la politique budgétaire actuelle du Canada est viable à long terme. Les projections montrent que, par rapport à la taille de l'économie canadienne, la dette nette totale du secteur de l'administration publique devrait à long terme demeurer en deçà de son niveau de 2019, avant la pandémie (figure 4-1)¹⁰.

Figure 4-1

Dette gouvernementale nette par rapport au PIB

% du PIB



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de 2020 à 2094.

Toutefois, cette donnée cache le fait que les politiques budgétaires ne sont pas viables au niveau infranational. Selon la politique actuelle, nous prévoyons que le gouvernement fédéral éliminera à terme sa dette nette et passera à une position d'actif net. Cette accumulation d'actifs nets fait plus que compenser l'augmentation prévue de la dette nette des administrations infranationales.

La présente évaluation de l'ensemble du secteur de l'administration publique demeure identique à celle présentée dans notre rapport de février¹¹.

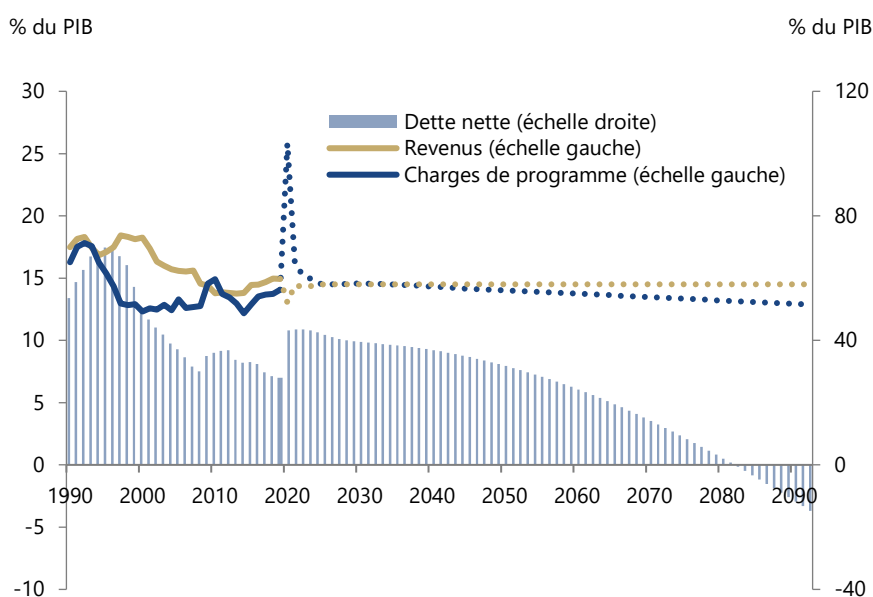
Gouvernement fédéral

La politique budgétaire fédérale actuelle est viable à long terme. Le DPB estime que le gouvernement fédéral pourrait augmenter les dépenses ou réduire les impôts et les taxes de manière permanente dans une proportion correspondant à 0,8 % du PIB (19 milliards de dollars courants, augmentant en fonction du PIB par la suite), tout en stabilisant à long terme le ratio d'endettement net au niveau d'avant la pandémie, soit 28 % du PIB^{12,13}.

Nous projetons que les dépenses fédérales pour les prestations pour enfants et pour le Transfert canadien en matière de programmes sociaux diminueront (en proportion du PIB) à long terme, selon les politiques actuelles (figure 4-2). De plus, les taux d'intérêt devraient demeurer en deçà du taux de croissance économique, contribuant à la viabilité à long terme de la politique budgétaire.

Figure 4-2

Sommaire des projections financières : gouvernement fédéral



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de 2020 à 2094.

Les projections budgétaires à moyen terme de cette mise à jour s'appuient sur le *Portrait économique et budgétaire – Septembre 2020* du DPB. La présente évaluation de la viabilité financière porte donc sur la politique budgétaire actuelle et tient compte des 247 milliards \$ engagés pour les mesures fédérales en réponse à la COVID-19 au 1^{er} septembre inclusivement. Ces dépenses contribuent à une augmentation soudaine de la dette de 15,2 points de pourcentage du PIB en 2020. **Nous supposons que les**

dépenses liées à la pandémie sont temporaires et qu'elles prendront fin dans les délais actuellement prévus.

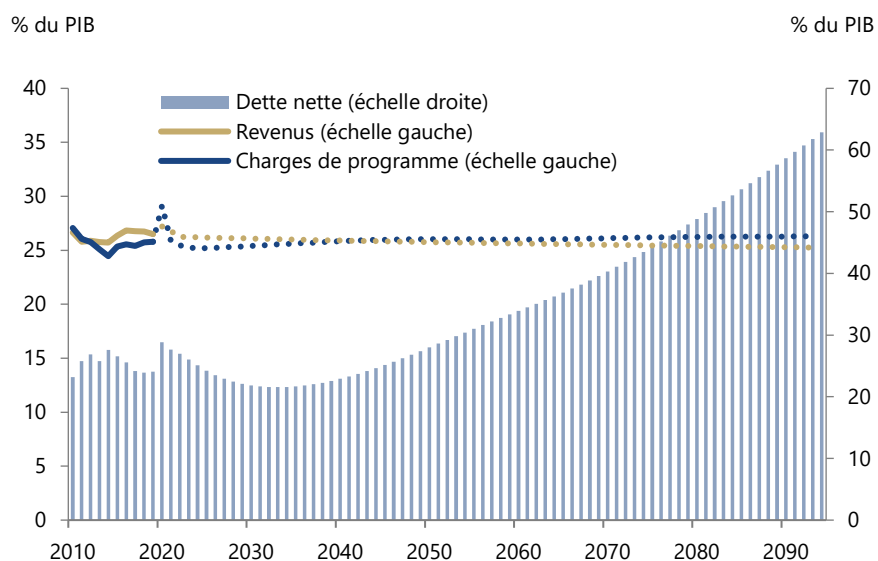
Nous avons revu à la baisse notre estimation de la marge de manœuvre financière du gouvernement fédéral, soit 1 point de pourcentage de moins que la marge de 1,8 % du PIB estimée dans notre rapport de février. Cela reflète principalement les révisions à la hausse des dépenses de programmes prévues en pourcentage de l'économie en raison de l'impact négatif de la pandémie et des chocs des prix du pétrole sur le PIB, qui ne sont que partiellement compensés par la baisse des taux d'intérêt.

Administrations infranationales

Pour l'ensemble des administrations infranationales, incluant les administrations provinciales, territoriales, locales et autochtones, les politiques budgétaires actuelles ne sont pas viables à long terme. Le DPB estime qu'il faudrait, de façon permanente, augmenter les impôts et les taxes ou réduire les dépenses de l'ordre de 0,5 % du PIB (12 milliards de dollars courants, augmentant en fonction du PIB par la suite) pour stabiliser à long terme le ratio d'endettement net des administrations infranationales à son niveau d'avant la pandémie, soit 24,1 % du PIB.

Contrairement au gouvernement fédéral, les administrations infranationales doivent assumer une augmentation constante des dépenses en santé attribuable au vieillissement de la population. À la différence des dépenses fédérales au titre de la Sécurité de la vieillesse, ces coûts ne seront pas amortis ou compensés par une diminution des dépenses par bénéficiaire (rajustées en fonction de l'inflation). La réduction des transferts fédéraux (par rapport à la taille de leur économie) contribuera également à la détérioration des finances des administrations infranationales à long terme (figure 4-3).

Figure 4-3 Sommaire des projections financières : administrations infranationales



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de 2020 à 2094.

La pandémie a grevé les finances des administrations infranationales en 2020, en particulier le financement des programmes en santé et sociaux. Cependant, les mesures les plus coûteuses liées à la COVID-19 relèvent du gouvernement fédéral, principalement les aides au revenu pour les particuliers et les entreprises. Par conséquent, l'augmentation soudaine de la dette infranationale en 2020 est moins marquée (4,7 points de pourcentage du PIB) que pour le gouvernement fédéral (15,2 points de pourcentage du PIB).

Cela dit, notre mise à jour des projections économiques à long terme touche autant le gouvernement fédéral que les administrations infranationales. Comme pour le gouvernement fédéral, nous présumons que leurs politiques budgétaires actuelles resteront les mêmes. Peu de provinces ont publié un plan budgétaire post-pandémie; nos projections à moyen terme s'appuient donc principalement sur les plans budgétaires provinciaux du printemps 2020 et sur les grandes hypothèses suivantes :¹⁴

- *Revenus autonomes* : Nous présumons que les revenus autonomes sont proportionnellement inférieurs à moyen terme, en accord avec notre projection pour le PIB nominal des provinces¹⁵.
- *Dépenses de programmes* : Nous présumons que les dépenses de programmes indexées sur l'inflation à moyen terme sont les mêmes que nos projections de février, sauf pour 2020, qui comprend les dépenses liées à la COVID. Par conséquent, nos projections de dépenses de

programmes ont été modifiées uniquement pour refléter nos perspectives révisées concernant les niveaux de prix du PIB.

- *Taux d'intérêt* : Nous présumons que les écarts entre les taux d'intérêt infranationaux (par rapport aux taux fédéraux) demeurent inchangés depuis notre rapport de février.

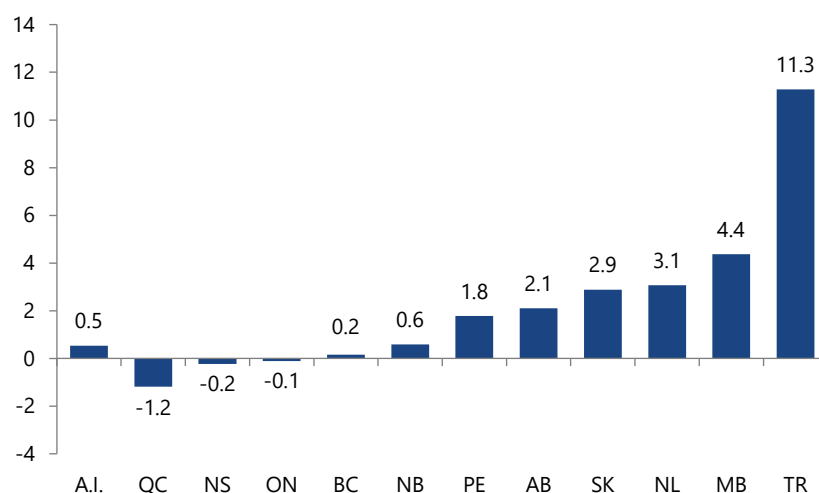
Nous avons révisé notre estimation de l'écart financier infranational, en hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport à notre évaluation de 0,3 % du PIB en février. Cette révision est principalement attribuable aux effets de la pandémie et de la chute des prix du pétrole sur les finances du gouvernement provincial en Alberta.

L'impact négatif de la pandémie et le choc des prix du pétrole entraînent une augmentation des dépenses de programmes par rapport au PIB dans les provinces et territoires.

- Nous estimons que la politique budgétaire est viable dans trois provinces : le Québec, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario (figure 4-4).
- Nos estimations indiquent que les gouvernements des provinces ayant des politiques budgétaires viables disposent d'une marge de manœuvre pour augmenter les dépenses ou réduire les taxes et impôts, qui va de 1,2 % du PIB provincial au Québec à 0,1 % du PIB provincial en Ontario.
- Les politiques budgétaires actuelles des autres provinces et territoires ne sont pas viables. Les mesures requises par les gouvernements de ces provinces et territoires pour assurer leur viabilité financière varient de 0,2 % du PIB provincial en Colombie-Britannique à 11,3 % du PIB territorial dans les territoires.
- Selon nos estimations, la part de l'écart financier infranational représentée par les provinces de l'Alberta et du Manitoba est de l'ordre de 0,5 point de pourcentage (figure 4-5).

Figure 4-4 Estimations de l'écart financier des administrations infranationales

% du PIB

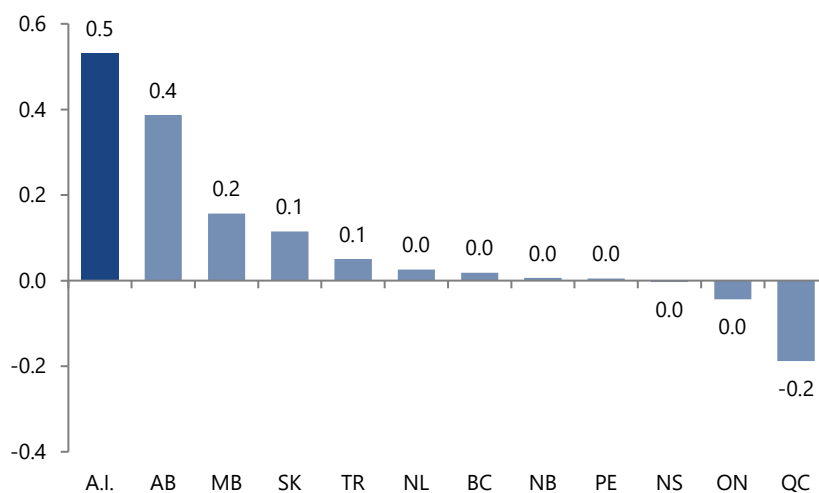


Source : Directeur parlementaire du budget.

Note : L'écart financier de chaque province et territoire est exprimé en proportion de son PIB. A. I. fait référence aux administrations infranationales.

Figure 4-5 Pourcentages de l'écart financier consolidé propres aux administrations infranationales

Points de pourcentage du PIB



Source : Directeur parlementaire du budget.

Note : Les pourcentages de l'écart financier consolidé propres aux administrations infranationales sont exprimés en proportion du PIB du Canada. A. I. fait référence aux administrations infranationales.

Régimes de retraite généraux

Le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) sont des régimes publics à prestations définies qui offrent aux travailleurs canadiens des prestations de retraite, d'invalidité et de survivant, indexées sur l'inflation. Les cotisations sont partagées à parts égales entre les employés et les employeurs.

Les excédents de trésorerie de ces régimes ont été, et continueront à être, investis sur les marchés financiers pour accumuler des actifs qui généreront des revenus d'investissement permettant de financer les déficits de trésorerie futurs, car, avec le vieillissement de la population, le nombre de bénéficiaires est en hausse par rapport au nombre de cotisants.

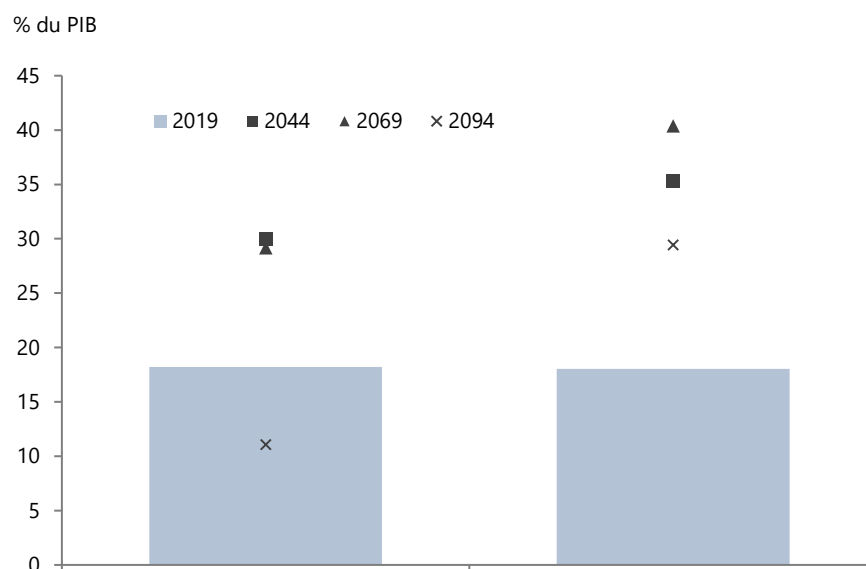
Les écarts budgétaires du RPC et du RRQ représentent les changements immédiats et permanents qu'il faut apporter aux cotisations ou aux prestations pour ramener les ratios de l'actif net au PIB à leur niveau de 2019 sur un horizon de 75 ans.

La structure actuelle du RPC n'est pas viable à long terme, quoique dans une modeste mesure (figure 4-6). Si l'on se base sur la structure actuelle du RPC, les cotisations et les prestations projetées ne sont pas suffisantes pour qu'à long terme, la position de l'actif net par rapport au PIB revienne à sa valeur d'avant la pandémie. Pour arriver à la viabilité financière, il faudrait augmenter les cotisations ou réduire les prestations de 0,1 % du PIB annuellement (1,3 milliard de dollars courants, augmentant en fonction du PIB par la suite).

Si l'on se base sur la structure actuelle du RRQ, les cotisations et les prestations projetées sont suffisantes pour qu'à long terme, la position de l'actif net par rapport au PIB ne chute pas en deçà de sa valeur d'avant la pandémie. Les cotisations pourraient être réduites ou les prestations augmentées de 0,1 % du PIB (0,3 milliard de dollars courants, augmentant en fonction du PIB par la suite), sans compromettre la viabilité financière.

Nous avons révisé légèrement nos estimations de l'écart financier par rapport à notre évaluation de février, qui était de 0,0 % du PIB pour le RPC et de -0,2 % du PIB pour le RRQ. Cette légère correction tient à des hypothèses de taux de rendement plus faibles.

Figure 4-6 Situation de l'actif net du RPC et du RRQ



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Le flux net de trésorerie est exprimé par rapport au PIB, soit le PIB du Canada pour le RPC et le PIB du Québec pour le RRQ.

Notes

1. Disponible à : https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-1920-029-S/RP-1920-029-S_fr.pdf.
2. Voir le Moniteur des finances publiques d'octobre 2020 à : <https://www.imf.org/fr/Publications/FM/Issues/2020/09/30/october-2020-fiscal-monitor>.
3. Les données sont basées sur les calculs du DPB, reflétant une estimation de 247 milliards de dollars en actions politiques fédérales (jusqu'au 1er septembre 2020 inclus) et 34 milliards de dollars en dépenses des administrations provinces et territoires (jusqu'au 30 octobre 2020 inclus). Voir les Perspectives économiques et financières - septembre 2020, annexe C, pour plus de détails sur les politiques budgétaires fédérales. Disponible à https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-027-S/RP-2021-027-S_fr.pdf.
4. Voir <https://www.statcan.gc.ca/fra/debut> pour un aperçu des statistiques financières du gouvernement du Canada.
5. Disponible à <https://www.imf.org/external/Pubs/FT/GFS/Manual/2014/gfsfinal.pdf>.
[DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]
6. Disponible à https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/FSR%20Oct%202017/FSR_2017_FINAL_FR.pdf.
7. Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada (de 2018 à 2068), les provinces et les territoires (de 2018 à 2043), publié le 17 septembre 2019.
8. Disponible à : https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-027-S/RP-2021-027-S_fr.pdf.
9. À la fin de notre horizon de projection à long terme, les niveaux de la productivité du travail et du PIB réel dépassent de 0,6 et de 1,0 %, respectivement, ceux de notre rapport de février 2020. La tendance à la hausse de l'emploi, liée à l'inclusion des données démographiques de 2019, contribue aussi à la révision à la hausse des niveaux du PIB réel à la fin de la période de projection.
10. Tout au long de ce rapport, la période de 75 ans utilisée pour le calcul de l'écart budgétaire s'étend de 2020 à 2094. Par conséquent, le ratio d'endettement net au PIB pour 2019 sert de point de référence pour les projections à long terme de tous les gouvernements. Dans notre évaluation de la viabilité financière de février 2020, l'écart budgétaire sur 75 ans a été calculé de 2019 à 2093, le ratio dette nette/PIB de 2018 servant de point de référence.

11. Nous n'avons pas procédé à une analyse de sensibilité dans notre évaluation actualisée. Cependant, l'analyse de sensibilité de notre rapport de février peut être utilisée pour estimer l'incidence de divers scénarios démographiques, économiques et budgétaires sur notre estimation actualisée de l'écart budgétaire. Le tableau A-1 de notre rapport de février (Estimations de l'écart financier selon différents scénarios) fournit une approximation raisonnable de l'impact d'un scénario donné sur nos estimations actualisées de l'écart budgétaire.
12. D'après les mesures des SFP, la dette nette fédérale s'élevait à 28,0 % du PIB en 2019. Cela diffère du ratio d'endettement fédéral de 31,3 % du PIB en 2019-2020, mesuré sur la base des comptes publics, estimé dans notre *Profil économique et budgétaire* de septembre. La différence entre ces mesures reflète principalement le traitement des avantages sociaux futurs des employés et des actifs non financiers.
13. La politique budgétaire actuelle reflète les mesures budgétaires annoncées jusqu'au 1^{er} septembre 2020 inclusivement. Les risques qui pèsent sur les perspectives budgétaires à moyen terme, notamment la prolongation des mesures temporaires ou l'introduction de nouveaux programmes permanents, sont examinés dans le *Profil économique et budgétaire – Septembre 2020*.
14. Pour les gouvernements infranationaux, ce rapport reflète les politiques fiscales des gouvernements provinciaux annoncées jusqu'à l'automne 2020. Nous avons utilisé les données les plus récentes, accessibles au public, publiées avant le 30 octobre 2020.

Terre-Neuve-et-Labrador, Budget 2020, 30 septembre,
<https://www.gov.nl.ca/budget/2020/wp-content/uploads/sites/3/2020/09/Statements-and-Schedules-2020.pdf>
[DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Île-du-Prince-Édouard, Fall Fiscal Update, 30 septembre,
https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/fiscal_update_2020_september.pdf [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Nouvelle-Écosse, Forecast Update, 29 juillet,
https://notices.novascotia.ca/files/budget-forecast-notices/20-49868-115834_Budget_Forecast_Update_July_2020.pdf [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Nouveau-Brunswick, Compte rendu financier et économique Premier trimestre 2020–2021, août,
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/fin/pdf/Publications/2020-2021RapportDuPremierTrimestre.pdf>

Québec, Portrait de la situation économique et financière du Québec 2020-2021, 19 juin,
http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/portrait_juin2020/fr/documents/Portrait_financier_QC_Juin2020.pdf.

Ontario, Finances du premier trimestre 2020–2021, août,
https://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/finances/2020/ofin20_1.pdf.

Manitoba, Mise à jour économique et financière, juin,
https://manitoba.ca/asset_library/en/proactive/2020_2021/economic-fiscal-update-june-2020.fr.pdf.

Saskatchewan, 2020-21 First Quarter Budget Update and Medium-Term Outlook, 27 août, <https://www.saskatchewan.ca/government/budget-planning-and-reporting/budget-2020-21#2020-21-budget-documents> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Alberta, 2020-21 First Quarter Fiscal Update and Economic Statement, août, <https://open.alberta.ca/dataset/9c81a5a7-cdf1-49ad-a923-d1ecb42944e4/resource/df5d0611-2278-4fdb-aa7b-0c71932479cb/download/2020-21-first-quarter-fiscal-update-and-economic-statement.pdf> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Colombie-Britannique, First Quarterly Report 2020-2021, 10 septembre, <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/british-columbians-our-governments/government-finances/quarterly-reports/2020-21-q1-report.pdf> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Yukon, Interim Fiscal and Economic Update, octobre, <https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/fin/fin-budget-2019-20-interim-fiscal-economic-update-fr.pdf>.

Territoires du Nord-Ouest, Supplementary Estimates, juin, https://www.fin.gov.nt.ca/sites/fin/files/resources/supplementary_estimates_operations_expenditures_no_1_2020-2021.pdf [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Nunavut, 2020-21 Supplementary Appropriation, septembre, https://gov.nu.ca/sites/default/files/2020-21_supplementary_appropriation_om_no.1_-_english.pdf [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

15. Exprimés différemment, sauf pour 2020, les ratios des revenus autonomes par rapport au PIB pour les gouvernements infranationaux sont inchangés depuis notre évaluation de la viabilité financière de février 2020.